

## Braccio, Nadia

---

**De:** info@cqlpe.ca  
**Envoyé:** 24 juin 2014 22:18  
**À:** Jean-Pierre Boisvert  
**Cc:** Greffe  
**Objet:** Re: À verser au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)  
**Pièces jointes:** Le risque de tumeurs cérébrales J-P Boisvert.pdf

GÉNIAL Jean-Pierre!

Un travail fabuleux que tu as fait là.

Bravo de leur avoir envoyé cela - même si je suis persuadé que ça ne changera absolument rien, car ils se sont peinturés dans le coin avec la décision de Lassonde en 2012. Il est impossible pour la Régie d'admettre avoir pris une décision erronée. Ils ne peuvent se permettre de perdre ainsi la face. Et il était impossible selon Brigitte Blais de faire inverser une décision aussi malheureuse en allant en appel car le processus est ridiculement compliqué et n'a pratiquement jamais été utilisé par les intervenants reconnus (et donc avec le couteau sur la gorge les obligeant à marcher les fesses serrées pour ne pas perdre leur accréditation d'intervenant reconnu).

ET de toute façon la régie est inféodée à Hydro.

J'en suis venu à penser que le seul moyen de leur mettre un peu de génie dans la tête serait qu'un opposant décidé et en moyens traîne Richard Lassonde devant les tribunaux en l'accusant de négligence criminelle dans cette décision afin, espérons-le, de lui faire chèrement payer son aveuglement.

Là ils comprendraient!!!

Sauf que c'est rêver en couleur que d'espérer que la justice existe dans la corpo-dictature québécoise/canadienne - sauf pour les plus riches évidemment.

Jean

PS Je partage par voie de copie invisible ton document avec tous les groupes refuse et si tu veux bien (??) je vais le rendre disponible sur cqlpe.ca et m'y référer (avec lien) dans l'article que je compte écrire sous peu pour faire la suite de mon précédent paru sur le site du Huffington Post

[http://quebec.huffingtonpost.ca/jean-hudon/compteurs-intelligents-hydro-quebec-menace\\_b\\_5360229.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/jean-hudon/compteurs-intelligents-hydro-quebec-menace_b_5360229.html)

et où je compte faire un bilan très incisif des derniers développements de la bureaucrasie qui nous tient tous prisonniers de sa 'vérité' ineffablement infaillible...

> Bonjour,

>

> Je sais que la Régie a opté de prendre la parole du Dr Plante  
> d'Hydro-Québec plutôt que de baser sa décision sur les 76 articles  
> scientifiques présentés par le Dr Carpenter, pour conclure que les  
> compteurs intelligents sont sans effets non thermiques. J'ai beau  
> relire la présentation du Dr Plante et n'y trouve aucune référence

> pour valider sa parole. Alors, j'ai fait l'exercice et j'ai révisé  
> toute la littérature concernant les effets d'une exposition à long  
> terme aux micro-ondes sur le développement de gliome, et je tiens à  
> déposer la rigueur scientifique au dossier R-3854-2013 phase 2  
> (observations). Vous trouverez ci-joint l'article que j'ai rédigé  
> à cet effet.  
>  
> En passant, veuillez prendre note que les gens d'Hydro-Québec ne  
> savent pas lire le décret ministériel qui leur ordonne de ne pas  
> pénaliser financièrement les citoyens qui ne veulent pas de compteurs  
> émettants. Diminuer les frais de 206\$ par année à 96\$ par année reste  
> une pénalité financière, vous en conviendrez certainement.  
>  
> Merci de votre attention.  
>  
>  
>  
> Jean-Pierre Boisvert  
> [jp.boisvert@icloud.com](mailto:jp.boisvert@icloud.com)  
> (450) 538-4172